

Réunion du comité du 30/10/2019 à Schuttrange

Présents :

Jean SCHILTZ, Raymond WEYDERT, Simone MASSARD-STITZ, Fernand SCHILTZ,
Jean-Paul ROEDER, Nora FORGIARINI, Claude MARSON membres.
Patrick OLINGER, Secrétaire.

Excusé :

Jim SCHMITZ, membre.

Assistant :

///.

Procès-verbal

1. Informations du président :

- Suite à la prise de position du Bureau en date du 12 juillet 2019 et l'approbation provisoire du Comité en sa réunion du 30 juillet 2019, le Bilan des comptes de profits et pertes de l'exercice 2017 est arrêté définitivement par le MINT. Une copie est envoyée conformément à l'art.9 de la loi des syndicats communaux aux communes membres du syndicat.
- Toutes les décisions prises lors de la dernière réunion du Comité ont été approuvés par le MINT.
- Ainsi M. Daniel Lentz a commencé le 1^{er} août 2019 et s'est bien intégré dans l'équipe de la station biologique.
- En ce qui concerne l'adoption d'un règlement de taxes harmonisé sur l'évacuation des déchets des communes-membres du syndicat le syndicat a reçu les avis du Ministère de la Santé et de l'Administration de l'Environnement. Le Ministère de la Santé n'a pas d'objections tandis que l'avis de l'Administration de l'Environnement sera analysé dans la prochaine réunion du SIAS-Klimateam.
- Le SIAS a participé comme région au Tour du Duerf 2019. 57 cyclistes ont participé pour le syndicat et ont parcouru 8.562 km. Le SIAS envisagera d'élaborer une meilleure communication pour l'édition 2020.
- M. Christen a terminé son volontariat le 13 septembre 2019 comme prévu. Comme il n'avait pas dû recevoir une indemnité de la part du SIAS, le syndicat lui a quand-même offert un cadeau-corbeille avec des produits biologiques comme petit merci.

- Centre de ressources :
 - Malheureusement la commune de Schuttrange ne pouvait toujours pas encore conclure l'acte d'achat pour les terrains nécessaires suite à des problèmes de représentation légale auprès des vendeurs.
 - Une réunion d'identification des besoins a eu lieu le 8 octobre 2019 en ce qui concerne le projet pour le futur centre de ressources. La prochaine étape consiste de voir le CE de Schuttrange afin de vérifier le montage de projet ainsi que le mode de financement entre les diverses parties. Cette réunion aura lieu le jeudi, 26 novembre 2019 à Schuttrange.
 - En ce qui concerne le budget, un montant de 370.000 € sera prévu pour les phases APS (avant-projet sommaire) et APD (avant-projet détaillé).
- Les Klimateams des 4 communes se sont réunies ensemble le 7 octobre 2019. On a décidé d'organiser un Klimapaktdâg 2020. La date préférée sera le 27 septembre 2020. Un comité d'organisation s'est formé à cette occasion. M. Schroeder et M. Olinger prendront contact avec les forestiers afin de collaborer ensemble et d'organiser la manifestation au site de l'Administration de la Nature au Senningerberg.
- Les responsables de la station biologique ont eu une réunion avec le MENV en date du 8 octobre 2019 avec le but d'identifier les besoins et d'aligner mieux les programmes d'action.
- Une réunion de présentation des nouveaux statuts a eu lieu le 17 octobre 2019 à Schuttrange. Il est rappelé que toutes les communes (membres, conventionnées, intéressées) doivent notifier le syndicat jusqu'au 31 janvier 2020 de leur volonté de devenir membre et de déterminer les objets auxquels elles souhaitent participer. Le SIAS préparera à la suite les statuts définitifs ainsi qu'une délibération concordante à soumettre pour approbation aux conseils communaux jusqu'au 30 avril 2020. Le but est d'être opérationnel au 1^{er} janvier 2021.
- En ce qui concerne une adhésion de nouvelles communes, le Président informera qu'une réunion avec le CE de Hesperange aura lieu le 4 novembre 2019 et que la commune de Lenningen a reçu un dossier détaillé.
- Nouvelle identité visuelle :
 - Les travaux pour la conception d'un nouveau site internet avancent. Le lancement est prévu pour début janvier 2020.
 - Les enveloppes et lettres d'entête avec le nouveau logo commenceront à être utilisé à partir du 1^{er} novembre 2019.
- Suite au succès de l'édition 2019 de la brochure qui regroupe toutes les activités dans la nature et pour la protection de la nature de la région d'Est du pays, les organisateurs (SIAS + « LEADER MISELERLAND ») ont décidé d'élaborer une édition pour 2020.
- Le SIAS a convenu 84 nouveaux contrats de biodiversité avec 32 agriculteurs en 2019 pour une durée de 5 ans. En total le SIAS collabore avec 111 agriculteurs pour un nombre de 528 contrats ce qui représente une surface de 1.159,79 ha.

- Statistiques du SIAS-MyEnergy Infopoint :

Commune	Conseil (hors semaine de visite)	Semaine de visite1	Total
Contern (Konter)	12	1	13
Niederanven (Nidderaanwen)	10	8	18
Sandweiler	2	2	4
Schuttrange (Schëtter)	13	2	15
Weiler-la-Tour (Weiler zum Tuerm)	3	0	3
Total	40	13	53

2. Approbation du procès-verbal de réunion du 30 juillet 2019

Le procès-verbal de la réunion du 30 juillet 2019 est approuvé à l'unanimité.

3. Approbation de la convention avec la commune de Schengen concernant l'adhésion de la commune aux activités de la station biologique du syndicat.

Le Comité décide à l'unanimité d'approuver la convention conclue avec la commune de Schengen en date du 30 juillet 2019 concernant la réalisation des objectifs stratégiques du plan national concernant la protection de la nature.

4. Approbation de la convention concernant la collaboration régionale des programmes de mesures en zone de protection autour des captages d'eau potable.

Suite à sa décision de principe du 30 avril 2019 portant sur la création d'un poste de responsable de la gestion du programme de mesures « animateur » dans le cadre d'une collaboration régionale et intercommunale et pour le compte de fournisseurs d'eau potable et après avoir vu la demande de prise en charge par le Fonds pour la gestion de l'eau des frais de personnel liés aux travaux de coordination et de suivi de programmes de mesures de zones de protection accordée par le Fonds en date du 22 octobre 2019 ;

le Comité décide à l'unanimité d'approuver la convention avec les communes de communes de Betzdorf, Contern, Flaxweiler, Hesperange, Junglinster, Luxembourg, Niederanven, Schengen, Schuttrange, et Weiler-la-Tour et les syndicats intercommunaux « SEBES », « SIDERE » et « SESE » concernant la collaboration régionale des programmes de mesures en zone de protection autour des captages d'eau potable avec ses annexes.

5. Créations de poste :

5.1. **Création d'un poste comme salarié à tâche intellectuelle à tâche complète et à durée indéterminée rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A1 scientifique-technique pour les besoins de son service de la station biologique.**

Entendu l'avis du bureau, le Comité décide à l'unanimité de créer un poste de salarié(e) intellectuel(le) rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A1 à tâche complète et à durée indéterminée pour le fonctionnement de son service de la station biologique.

5.2. **Création d'un poste comme salarié à tâche intellectuelle à tâche complète et à durée indéterminée rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A1 scientifique-technique liés aux travaux de coordination et de suivi de programmes de mesures de zones de protection de l'eau.**

Entendu l'avis du bureau, le Comité décide à l'unanimité de créer un poste comme salarié à tâche intellectuelle à tâche complète et à durée indéterminée rémunéré par analogie à un employé communal de la carrière A1 scientifique-technique liés aux travaux de coordination et de suivi de programmes de mesures de zones de protection de l'eau.

6. Approbation Budget rectifié 2019 et Budget 2020.

- Suite aux explications des responsables, le Comité approuve unanimement le Budget rectifié 2019 et le Budget 2020 avec les résultats suivants :

- Budget rectifié 2019 :

Dépenses ordinaires :	3.372.864,19	Dépenses extraordinaires :	19.900,00
Recettes ordinaires :	3.024.840,00	Recettes extraordinaires :	19.900,00

Boni / Mali Compte 2018 :			
Ordinaire :	- 346.664,19	Extraordinaire :	1.584.445,09

Boni général :			
Ordinaire :	1.360,00	Extraordinaire :	1.584.445,09

- Budget 2020 :

Dépenses ordinaires :	4.169.500,00	Dépenses extraordinaires :	387.000,00
Recettes ordinaires :	4.169.500,00	Recettes extraordinaires :	387.000,00

Boni définitif :	1.360,00	Boni définitif extraordinaire :	1.584.445,09
------------------	----------	---------------------------------	--------------

7. Divers :

Fixation de réunions et rappels d'activités diverses du syndicat :

- Journée officielle du « Dag vum Bâm 2019 » le 9 novembre 2019.
- Réunion du Bureau le mardi, 24 novembre à 08h30 à Seningerberg.
- Semaine d'action du SIAS-MyEnergy Infopoint du 2-6 décembre 2019, Thème : « Rénovez durablement pour améliorer l'efficacité énergétique et le confort de votre habitation ».
- Journée officielle du SIAS pour le « Dag vum Bâm » le 29 février 2020 à la commune de Flaxweiler.

Les membres du Comité



Handwritten signatures of the committee members:

- Sébille (in blue)
- Ag (in blue)
- St (in blue)
- Deneuf (in blue)
- H (in black)
- Z (in blue)
- L (in blue)